

D.I.U : INFECTION PAR LE V.I.H (FMC MG)

Equipe organisatrice

- Universités de Reims, Besançon, Dijon, Nancy, Strasbourg
- Coordinateur régional et local : Pr. G. REMY.
- D.I.U. proposé une année sur deux (prochain D.I.U. 2005 - 2006)

Objectifs

Il s'agit d'un enseignement spécialisé et de formation médicale continue de l'affection par le VIH permettant aux participants d'acquérir une actualisation des connaissances dans les domaines épidémiologique, biologique, clinique et thérapeutique, principalement dans le but d'optimiser la prise en charge médicale et psycho-sociale des patients infectés par le VIH.

Durée et organisation

Ce diplôme a une durée d'un an. Il est dispensé sous forme de 5 modules de 2 journées (16 h) organisés par chacune des 5 facultés participantes. Le volume horaire de l'enseignement théorique est de 80 h.

Module 1 : historique, épidémiologie, primo-infection, modes de transmissions, aspects éthiques et sociaux.

Module 2 : manifestations cliniques. Bases virologiques et thérapeutiques. Pharmacologie.

Module 3 : Bases immunologiques, vaccinothérapie. VIH et grossesse. VIH et pays en voie de développement (programme ESTHER). Observance.

Module 4 : événements classant SIDA. Prophylaxie des infections opportunistes. Co-infections, hépatites. Morbidité et mortalité.

Module 5 : Prise en charge thérapeutique. Gestion des échecs et de la toxicité. Effets secondaires des antirétroviraux.

Conditions d'inscription

Sont admis à s'inscrire :

- les titulaires du diplôme d'état de docteur en médecine,
- les titulaires d'un diplôme de médecin d'un pays étranger,
- les internes des hôpitaux ancien régime,
- les internes de spécialité,
- les internes de médecine générale,
- les docteurs et les internes en pharmacie,
- les moniteurs d'études cliniques,
- les techniciens d'études cliniques,
- les personnels de soins infirmiers.

Les inscriptions ne peuvent être prises qu'après accord écrit d'un des membres du conseil des enseignants auquel une lettre de candidature doit être adressée.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

383 euros

Contrôle des connaissances

L'assiduité aux enseignements est exigée pour pouvoir subir les épreuves de contrôle de connaissances comportant une épreuve d'admissibilité écrite anonyme de deux heures sous la forme de questions rédactionnelles et une épreuve d'admission orale. Une seule session d'examen en juin.

Renseignements

Secrétariat du Professeur REMY
Service des Maladies Infectieuses
Hôpital Robert Debré
51100 REIMS
tél. 03.26.78.94.22